

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

**Arrêté du 13 février 1997 portant nomination à une section
du Comité national de la recherche scientifique**

NOR : MENH9700255A

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et du secrétaire d'Etat à la recherche en date du 13 février 1997, sont nommés membres des sections du Comité national de la recherche scientifique au titre de l'article 1^{er} (2^e) du décret n° 91-178 du 18 février 1991 :

Section 33

Formation du monde moderne

Mme Bastid Bruguier (Marianne), en remplacement de Mme Bergère (Marie-Claire).
M. Merot (Alain), en remplacement de M. Fremeaux (Jacques).

Arrêté du 13 février 1997 portant nomination de l'administrateur de l'Institut universitaire de France

NOR : MENK9700314A

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 13 février 1997, Mme Marchello-Nizia (Christiane), professeur des universités à l'Ecole normale supérieure de Fontenay - Saint-Cloud, est nommée administrateur de l'Institut universitaire de France, en remplacement de M. Pouchard (Michel).

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES

**Décision du 14 février 1997 portant nomination au groupe
de travail sur la pharmacovigilance des médicaments
psychotropes**

NOR : TASM9720574S

Par décision du directeur général de l'Agence du médicament en date du 14 février 1997, sont nommés membres du groupe de travail sur la pharmacovigilance des médicaments psychotropes :

M^{me} Baron (Marie-Paule).
M. Blayac (Jean-Pierre).

M^{me} Costagliola (Dominique).
M. Dangoumau (Jacques).

M^{me} Fourier (Annie).
M^{me} Jouglard (Jacqueline).
M. Karsenty (Serge).
M. Lagier (Georges).
M. Larousse (Claude).
M. Lelouet (Hervé).
M. Liard (François).

M. Montastruc (Jean-Louis).
M. Moulin (Maurice).
M. Petit (Michel).
M. Riche (Christian).
M^{me} Soubrie (Claudine).
M. Trenque (Thierry).
M. Zarifian (Edouard).

Président : M. Begaud (Bernard).

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Décret du 19 février 1997
portant nomination d'un préfet**

NOR : INTA9710014D

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,

Vu l'article 13 de la Constitution ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 modifié fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets ;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète :

Art. 1^{er}. - M. Yves Henry, préfet des Ardennes, est nommé préfet hors cadre. Il sera appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. - Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 février 1997.

JACQUES CHIRAC

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
ALAIN JUPPÉ

Le ministre de l'intérieur,
JEAN-LOUIS DEBRÉ